

CALENDRIER du 5 juillet au 20 juillet 2014

N° 907

Samedi 5 Juillet	Saint Antoine-Marie ZACCARIA	Samedi 12 Juillet	Saint Olivier
10 h 30	Messe aux Capucins préparée par Marie Jeanne et Marcel	10 h 30	Messe aux Capucins préparée par Michèle et Jean François
16 h 30	Mariage à l'église de VISAN de Nora DAOUD ALMADOWAR et Arnaud PETIT	16 h 30	Mariage à l'église de GRILLON de Cécile ALLIGIER et Sébastien MURA
17 h 45	Messe à l'église de RICHERENCHES	16 h 00	Baptême à l'église de VALRÉAS de Noé MARRÉS
19 h 00	Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention des vivants de la famille Rosay et des défunts Berthe et Baptiste MOREL	17 h 15	Mariage à l'église de VALRÉAS de Gisèle et Raphaël ARRIGONI
20 h 00	Jusqu'à minuit « La Nuit des Églises » accueil et visites commentées de l'église Notre Dame de Nazareth et des chapelles des Pénitents Blancs et Noirs	19 h 00	Messe à l'église de VALRÉAS
Dimanche 6 juillet	14^{ème} dimanche du temps ordinaire	Dimanche 13 juillet	15^{ème} dimanche du temps ordinaire
09 h 30	Messe à l'église de GRILLON à l'intention des défunts de la famille Lucien LION, Abbé LION et chanoine JAUME	10 h 45	Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention d'Henri MEYER, des vivants et des défunts de sa famille, Romain BOUCHARD (3 ^{ème} anniversaire de son décès) sa petite fille Cécile et son frère Louis
10 h 45	Messe à l'église de VISAN	12 h 00	Baptêmes à l'église de VALRÉAS de Mathis LETARD et Maé VILLALONGA
10 h 45	Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention des défunts Marcelle et Emile BERNARD, Fernande et Adolphe BROCHENY et leurs ancêtres, Marc MARTIN (6 ^{ème} anniversaire de son décès)	Lundi 14 juillet	Saint Camille de Lellis
12 h 00	Baptêmes à l'église de VALRÉAS d'Eva GRANGEON et Jules GALLO	18 h 15	Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS
Lundi 7 juillet	Saint Raoul	20 h 30	Groupe de prière à l'église de VALRÉAS
14 h 30	Rencontre au presbytère de l'aumônerie œcuménique de l'hôpital de VALRÉAS	Mardi 15 juillet	Saint Bonaventure
17 h 00	Adoration à l'église de GRILLON jusqu'à 18 h 00	15 h 30	Chapelet à l'église de RICHERENCHES
18 h 15	Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS	18 h 15	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
18 h 30	Chapelet à la chapelle Notre Dame de Bon Rencontre à RICHERENCHES	Mercredi 16 Juillet	Notre Dame du Mont Carmel
19 h 30	Départ en convoiturage pour la marche prière place Pie à VALRÉAS	08 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
20 h 00	Marche prière à la Chapelle Saint Vincent dans le cimetière de GRIGNAN	10 h 30	Adoration et confessions jusqu'à 12 h 30 à l'église de VALRÉAS avec le Père DALMET suivies d'un temps de louange jusqu'à 13 h 00
Mardi 8 juillet	Saint Thibaut et Bx Pierre Vigne	15 h 00	Equipe de quartier chez Elise et Georges JAMBOIS
15 h 30	Chapelet à l'église de RICHERENCHES	Jeudi 17 Juillet	Sainte charlotte
18 h 15	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS	08 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital
19 h 00	Rencontre des catéchistes chez Régis URBE pour le bilan de fin d'année	14 h 00	Adoration à l'église de VALRÉAS
Mercredi 9 Juillet	Bienheureuses Martyres d'Orange	Vendredi 18 Juillet	Saint Frédéric et Saint Simon
08 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS	09 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS
10 h 30	Adoration et confessions jusqu'à 12 h 30 à l'église de VALRÉAS avec le Père DALMET suivies d'un temps de louange jusqu'à 13 h 00	18 h 00	Messe à Notre Dame des Vignes à VISAN précédée du chapelet
17 h 00	Adoration à l'église de RICHERENCHES	Samedi 19 Juillet	Saint Arsène
19 h 00	Messe à la chapelle de GABET à ORANGE	10 h 45	Messe à Beau Soleil à l'intention du défunt Frédéric FLANDIN et des défunts des familles FLANDIN-NIEL
Jeudi 10 Juillet	Saint Ulrich	17 h 00	Mariage à l'église de VALRÉAS de Cinthia CHARAVET et Mathias GERICOT
08 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS à l'intention de Paul et Jean-Luc BUCELLE	19 h 00	Messe à l'église de VALRÉAS
14 h 00	Adoration à l'église de VALRÉAS	Dimanche 20 juillet	16^{ème} dimanche du temps ordinaire
Vendredi 11 Juillet	Saint Benoît, patron de l'Europe	09 h 30	Messe à l'église de RICHERENCHES Baptêmes à l'église de RICHERENCHES de Raphaël ARNAUD et Hugo LAURENT
09 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS	10 h 45	Messe à l'église de VALRÉAS avec la participation des Musicales de GRILLON accueil des bébés à baptiser et baptême de Valentin GARAIK
18 h 00	Messe à Notre Dame des Vignes à VISAN précédée du chapelet	12 h 15	Baptême à l'église de VALRÉAS de Mathieu REBOUL
		14 h 00	Préparation au baptême jusqu'à 16 h 00 à la salle Cardinal Maury à VALRÉAS

Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - VALRÉAS - Visan

Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04.90.35.02.59.



N° 907 – 14.07.05

EVENEMENTS ET INVITATIONS

OBSÈQUES : à VALRÉAS, Angelo MATTIUSI 80 ans ; à GRILLON, Ferdinand BAILER 74 ans.

Nous les portons dans nos prières avec leurs familles et leurs proches.

RYTHME ESTIVAL : attention ! Durant l'été, cette feuille paroissiale est valable 15 jours ! De plus, le programme des messes dans les villages est allégé en juillet et août puisqu'un seul prêtre devra les assurer pour permettre à l'autre d'aller se reposer !

Lisez donc attentivement le calendrier au recto de cette feuille ou le récapitulatif affiché à l'entrée de chaque église !

Vous pouvez aussi consulter le site internet paroissial de l'enclave : enclave.paroisse84.fr dans la rubrique « Horaires des messes »

LES BIENHEUREUSES MARTYRES D'ORANGE : le mercredi 9 juillet à 19 h 00 en l'honneur des 32 Bienheureuses Martyres d'ORANGE, présidée par Monseigneur Jean-Pierre CATTENOZ, assisté de Monseigneur Robert WATTEBLED, évêque de NÎMES, et des représentants officiels des évêchés voisins. Pour le 220^{ème} anniversaire, ont été invités les évêques des diocèses d'où sont originaires les martyres. La chorale diocésaine prendra en charge l'animation liturgique. Puis, comme il est devenu traditionnel, un buffet sera offert sur place.

Il y a 220 ans s'installait à Orange un tribunal révolutionnaire, décidé par le Comité de salut public. Le régime de Robespierre prenait les moyens de sa politique. Cela a fait plus de 300 victimes en quelques semaines.

On peut insister sur le nombre des victimes et le peu de jours qu'il a fallu pour atteindre ce chiffre. On peut avoir une approche quantitative des événements. Mais, dès que l'on parle en chiffre le propos devient abstrait. Si l'on veut vraiment entrer dans la réalité de l'événement, il faut nous représenter une personne particulière : donnez-lui son nom ! Montant à l'échafaud, les mains liées derrière le dos, le visage tourné vers le ciel, et puis le corps qui s'allonge et la tête qui tombe. Suivent les gestes du bourreau et puis le tombereau, pour le transport sur cinq kilomètres, de l'enchevêtrement ensanglanté des victimes et à GABET la fosse où l'on jette corps et têtes. C'est ainsi que l'on entre dans l'horreur de la Terreur. Et pourtant l'Eglise nous invite à dépasser cela, à avoir un autre regard. Il ne s'agit plus d'horreur, celle mise en œuvre par le juge et le bourreau, mais de béatitude : les martyres sont des « bien-heureuses » ! Et pas seulement après, mais pendant.

Un proverbe chinois dit : « Quand on montre la lune, l'imbécile regarde le doigt ». Si nous voulons « voir », si nous voulons comprendre, il ne faut plus regarder l'exécuteur des basses œuvres, mais le visage rayonnant des martyres. Lui, il croit leur prendre la vie, mais c'est elles qui, en toute vérité, donnent leur vie. Celui qui compte, ce n'est pas le prédateur, mais celui qui fait le don. Parmi elles se trouvait Marguerite-Thérèse CHARRANSOL, sœur Marie de Jésus, religieuse sacramentine de BOLLENE, originaire de l'Enclave des Papes. Née à RICHERENCHES le 28 février 1758, elle est baptisée le jour même sur les fonds baptismaux de l'église paroissiale.

Avant de partir pour GABET, un temps d'Adoration est donc prévu de 17 h 00 à 17 h 30 à l'église de RICHERENCHES.

ENCLAVE SANS FRONTIÈRES : ce journal permet et développe la communication entre les chrétiens issus de toutes les paroisses mais aussi avec tous les habitants de l'Enclave des Papes. De nombreux paroissiens ne sont toujours pas abonnés ! Sans doute par négligence !!! Aussi à la sortie des messes du 13 juillet et du 15 août, des paroissiens prendront vos abonnements pour faciliter votre tâche. Le prix de l'abonnement annuel est très modique : à partir de 13 Euros.

LE CAS VINCENT LAMBERT : réflexion de Mgr Michel AUPETIT, évêque de NANTERRE, médecin et membre du Conseil Famille et Société, sur la décision du Conseil d'Etat d'arrêter le traitement de Vincent Lambert. Décision suspendue par la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH).

« M. Vincent Lambert est un homme de 38 ans victime d'un traumatisme crânien à la suite d'un accident. Son état correspond à ce que les médecins appellent l'état pauci-relationnel qu'on appelle aussi état de conscience minimale qui est à distinguer d'un état végétatif permanent. M. Lambert n'est pas en fin de vie. Il s'agit seulement de savoir si on arrête sa vie en supprimant l'alimentation et l'hydratation.

La première question qui se pose est de savoir si le fait de nourrir et de faire boire constitue un traitement ou un soin.

Certains affirment que, s'il s'agit d'un traitement, l'alimentation et l'hydratation peuvent être considérées comme un acharnement thérapeutique si elles sont maintenues. En revanche, s'il s'agit d'un soin, le fait de lui donner à boire et à manger n'entre pas dans le cadre d'une obstination déraisonnable mais d'une attention à autrui qui est le propre de l'humanité. Certes, M. Lambert ne peut pas boire et manger tout seul étant donné son état de conscience voilà pourquoi le médecin qui le suit avait décidé d'arrêter.

La 2^{ème} question est de savoir si ce que l'on fait en donnant à manger et à boire est vraiment au bénéfice de la personne soignée. Par exemple, il arrive que certains patients puissent faire une fausse route à la suite d'une alimentation invasive. Dans ce cas, cette alimentation lui est plus nuisible qu'utile. Tant que la personne n'est pas en fin de vie et que son alimentation et son hydratation lui sont plus bénéfiques que nuisibles, le fait de l'arrêter devient alors un acte grave puisqu'il entraînera inéluctablement et délibérément sa mort. Il est impossible actuellement de dire ce qu'un patient peut vivre encore de relations interpersonnelles dans un état de conscience minimale.

Celles qui se tissent encore révèlent la profondeur de notre humanité qui est à l'origine de sa dignité. L'Académie Nationale de Médecine a rappelé que le droit des patients d'avoir accès à l'alimentation ne peut être conditionné par leurs capacités relationnelles. Cette position rejoint celle de l'Église qui persiste à défendre la dignité immuable de l'homme. **Cette dignité ne vient pas d'un droit octroyé par un tiers : la société, les médecins ou les juges.** Enfin, il faut savoir que le cas de M. Vincent Lambert est un cas particulier à partir duquel il est difficile de légiférer. Il y a plus de 1500 personnes qui sont dans le même état. **Ce que l'on va décider pour lui va-t-il impacter sur les autres patients ?** On a voulu donner aux juges la décision finale. Or, s'il appartient aux juges de dire le droit, ils n'ont pas autorité pour définir le bien ou le mal. **L'Église, protectrice de la vie et de la dignité, estime qu'« un patient en 'état végétatif permanent' est une personne, avec sa dignité humaine fondamentale, à laquelle on doit donc procurer les soins ordinaires et proportionnés, qui comprennent, en règle générale, l'administration d'eau et de nourriture, même par voies artificielles ».**

LE CCFD ET ARTISANS DU MONDE : vous donnent rendez-vous sur le marché de VALRÉAS à leur stand pour vous proposer des produits du commerce équitable, le mercredi 16 juillet, à leur place habituelle.